

La vie de l'enfant après le baptême

Le baptême est le tout premier sacrement qui introduit dans la vie de relation avec Dieu. Comme une jeune plante, cette vie, ne pourra pas s'épanouir seule, elle aura besoin de vous, parents, comme premiers éducateurs de la foi.

En demandant le baptême pour votre enfant, c'est aussi pour vous un chemin qui s'ouvre pour découvrir ou redécouvrir ensemble le trésor de la foi chrétienne.

La communauté paroissiale vous propose :

- ❖ un groupe de jeunes couples
- ❖ éveil à la foi (3 – 6 ans)
- ❖ le catéchisme (à partir du CE1)
- ❖ la préparation aux sacrements
- ❖ l'aumônerie (à partir du collège)

Cette paroisse est la vôtre ! N'hésitez pas à vous impliquer dans sa vie ordinaire pour y déployer l'action de l'Esprit-Saint dans notre quartier.



(puis choisissez :
« Saint-Christophe de Javel »)

Votre enfant est en âge scolaire (à partir de 4 ans)

Votre enfant a plus de 3 ans et peut déjà réfléchir et s'exprimer.

Il vous est proposé alors de rencontrer un membre de l'équipe pastorale pour voir ensemble ce qui est le mieux pour votre enfant et le faire cheminer vers le jour de son baptême.

Si votre enfant est déjà en primaire, il sera invité, à partir du CE1, à suivre la catéchèse pour les enfants de son âge et à rejoindre l'équipe de préparation au baptême. Les enfants en âge scolaire seront baptisés le dimanche 5 avril à la messe de 10h30.

Contact : genelisebambi@yahoo.com

***N'hésitez pas à en parler à un prêtre
lors de leur permanence
au bureau d'accueil
(en période scolaire du mardi au
vendredi de 17h à 18h30).***



Le baptême de votre enfant

2025-2026



©DR

***« C'est ici la source de vie qui a lavé
la terre entière tirant son origine
de la blessure du Christ »***

28 rue de la Convention
Tél : 01 45 78 33 70
Courriel : paroisse@scjavel.net
Site : www.scjavel.net

Le baptême de votre enfant (de 0 à 3 ans)

C'est une joie de vous accueillir pour la préparation du baptême de votre enfant et lui donner d'accueillir la vie de fils ou fille de Dieu !

Au moins 3 mois avant la date envisagée, vous pouvez inscrire votre enfant **au bureau d'accueil ouvert en période scolaire le samedi de 10h à 12h**. (En dehors de ces horaires vous pouvez également vous inscrire en semaine auprès du secrétariat, au 1^{er} étage ou le contacter 01 45 78 33 70).

Si vous avez besoin de rencontrer un prêtre, une permanence est assurée en période scolaire au bureau d'accueil du mardi au vendredi de 17h à 18h30.

La démarche comporte 4 moments :

- **Un mardi soir**, une réunion à la paroisse avec d'autres parents, animée par un couple accompagnateur et un prêtre ou un diacre qui présente le sacrement du baptême. (Cf. dates ci-contre).
- **Le mardi suivant**, un échange libre chez le couple accompagnateur avec les mêmes parents (sens du baptême, la paroisse, parler de Dieu aux enfants etc...).
- Si la célébration a lieu à Saint-Christophe, **une rencontre avec le prêtre ou le diacre** qui célébrera le baptême pour préparer la liturgie (choix des textes et des chants).
- **Une veillée de formation et de prières (20h45-22h)** au choix dans l'année : 19 novembre, 25 mars, 3 juin.

Dates des 1^{ères} rencontres à 20h45, à la paroisse

9 septembre ; 7 octobre ; 4 novembre ;
2 décembre ; 6 janvier ; 3 février ;
10 mars ; 7 avril ; 5 mai ; 2 juin

La célébration

À Saint-Christophe les baptêmes ont lieu lors de **célébrations communautaires**, signes de l'entrée dans l'Eglise, Peuple de Dieu.

Dates des Célébrations

Dimanche 7/09 ; samedi 27/09
Dimanche 12/10 ; samedi 18/10
Dimanche 9/11 ; samedi 22/11
Dimanche 14/12 ; samedi 20/12
Dimanche 11/01 ; samedi 24/01
Dimanche 8/02 ; samedi 21/02
Dimanche 8/03 ; samedi 21/03
Dimanche 12/04 ; samedi 18/04
Dimanche 10/05 ; samedi 23/05
Dimanche 14/06 ; samedi 20/06

*(Les baptêmes ont lieu à 15h le samedi
et à 11h45 le dimanche).*

Et si le baptême a lieu dans une autre église ?

La préparation au baptême se fait normalement dans votre paroisse. À l'issue de la préparation il vous sera remis une autorisation de baptême à remettre à la paroisse où aura lieu le baptême.

Comment choisir ses parrain et marraine ?

Ils représentent la communauté chrétienne qui vit de la foi reçue au baptême. Ils vous assistent pour l'éducation catholique de votre enfant.

Comme témoins et éducateurs de la foi, ils accompagnent votre enfant dans son cheminement à la suite de Jésus-Christ. C'est pourquoi il est important qu'ils mènent une vie en cohérence avec la foi et soient eux-mêmes **baptisés, confirmés et vivent de leur foi**. Ils doivent nous remettre un certificat de baptême et confirmation.

L'enfant peut n'avoir qu'un parrain ou qu'une marraine. Ils doivent avoir 16 ans.

Combien coûte un baptême ?

Tout sacrement est gratuit ! Toutefois, il a un coût pour la paroisse. Aussi, vous êtes invités, dans la mesure de vos possibilités à **participer aux frais à l'occasion du baptême de votre enfant**. Son montant est évalué entre 100 et 150 € par famille.
PAROISSE SAINT CHRISTOPHE DE JAVEL
IBAN: FR76 3000 4028 3700 0106 9026 994
BIC : BNPAFRPPAA

Vous pouvez aussi participer à la vie financière de la paroisse avec le **Denier de l'Eglise**. Vous contribuez ainsi à donner à la paroisse les moyens de sa mission. Des dépliants sont à votre disposition dans l'église.